

Espace client



ACCIDENT DU TRAVAIL



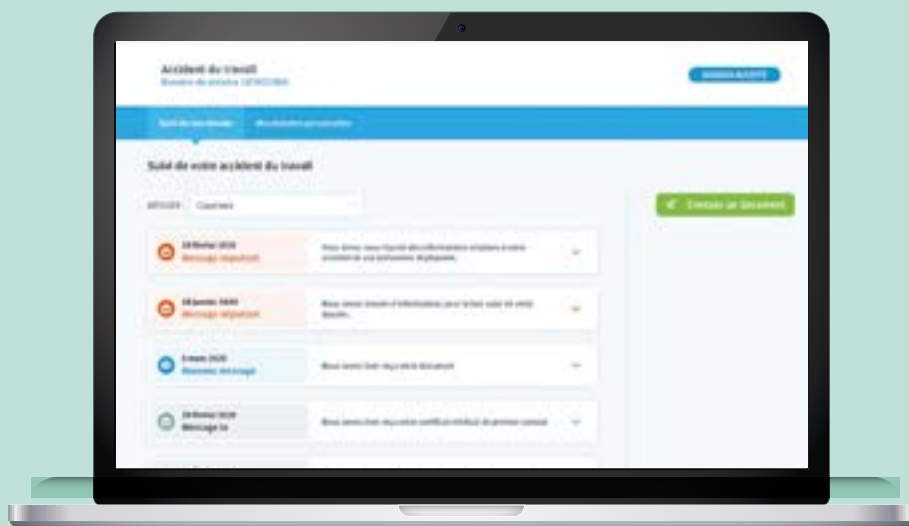
**Victime d'un accident du travail ?  
Suivez et gérez votre dossier en ligne !**

Nous sommes là pour vous. **ethias**

# VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?

Et si Ethias vous facilitait la vie en réduisant votre paperasse et en accélérant vos remboursements ? C'est ce que nous vous proposons avec **l'Espace Client sur [www.ethias.be](http://www.ethias.be) et sur l'app Ethias.**

Une manière simple, rapide et sûre de suivre et de gérer votre dossier personnel relatif à un accident du travail.



^  
Découvrez notre vidéo de démonstration sur [www.ethias.be/sinistre\\_AT](http://www.ethias.be/sinistre_AT)

# POURQUOI GÉRER VOTRE SINISTRE “ACCIDENT DU TRAVAIL” EN LIGNE ?

## + Rapide

Vous envoyez vos **demandes de remboursement de frais** et elles sont traitées aussitôt.

## + Complet

Vous envoyez **tous vos documents** (médicaux, certificats d'incapacité et de guérison, rapports de soins, photos permettant de préciser les circonstances de l'accident...) et vous les retrouvez facilement dans votre Espace Client.

## + Sûr

Plusieurs modes de connexion sécurisés : e-ID, Itsme.

## + Clair

Vous suivez l'historique de vos remboursements, le statut des périodes d'incapacité, les échanges de courriers...

## + Toujours accessible

L'Espace Client est aussi accessible via l'App d'Ethias pour smartphone !  
Le moyen le plus simple et rapide pour suivre et gérer son dossier accident du travail !  
L'App d'Ethias est disponible sur



Ethias a remporté le **Trophée DECAVI** de la **meilleure assurance « Accident du Travail\* »** pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, grâce à ses nombreux services aux victimes comme AssurPharma, AssurKINE, un programme de réinsertion professionnelle...

\* Trophée DECAVI publié le 27 avril 2023 sur [www.decavi.be](http://www.decavi.be) (catégorie Assurances Non-Vie - Accidents du travail - n°1 parmi 6 produits repris dans cette catégorie).

Rendez-vous sur [www.ethias.be/espaceclient](http://www.ethias.be/espaceclient)

# QUE DEVEZ-VOUS FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?

- 1. Informez-en votre employeur.** C'est lui qui doit ouvrir votre dossier "sinistre" auprès d'Ethias.
- Dès que vous recevez la confirmation d'Ethias de l'ouverture de votre dossier, **vous pouvez le consulter dans l'Espace Client.**
- 3. Créez votre compte sur [www.ethias.be/espaceclient](http://www.ethias.be/espaceclient).** Il vous permettra de vous connecter à votre dossier.
- 4. Suivez et gérez votre dossier en ligne** quand vous le voulez et en toute sécurité.

Espace client



ACCIDENT DU TRAVAIL

**CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR  
[WWW.ETHIAS.BE/ESPACECLIENT](http://WWW.ETHIAS.BE/ESPACECLIENT)  
LA MANIÈRE SIMPLE, RAPIDE ET SÛRE  
DE SUIVRE ET DE GERER  
VOTRE DOSSIER.**



««« Code QR

Accédez directement au site  
[www.ethias.be/espaceclient](http://www.ethias.be/espaceclient)